

# Ensemble Scolaire Notre Dame



## ANNEXE N° 1

### TARIF 2023-2024 - MENSUALISÉ SUR 10 MOIS

Les tarifs sont votés en avril et sont susceptibles d'être modifiés.

<b>Contribution des familles (tarif mensuel)</b>	<b>MATERNELLE</b>	<b>PRIMAIRE</b>	<b>COLLEGE</b>
1er enfant	55,00	64,00	76,50
2ème enfant	41,00	48,00	58,00
3ème enfant	33,00	38,00	46,00
4ème enfant et suivant	27,00	32,00	39,00
Activités sportives et association sportive	4,00 (sauf TPS/PS)	4,00	Elèves inscrits à l'A.S. 5,00
Préparation Cambridge English Droit Inscription compris			19,00
<b>Demi-pension (*)</b>	<b>MATERNELLE</b>	<b>PRIMAIRE</b>	<b>COLLEGE</b>
<b>Forfait 5 jours</b>			111,00
<b>Forfait 4 jours</b>	64,50	83,50	89,50
<b>Forfait 3 jours</b>	49,50	63,50	68,00
<b>Forfait 2 jours</b>	35,00	43,00	47,00
<b>(*) Forfait proratisé. Aucun remboursement ne sera consenti sauf maladie prolongée ou stage.</b>			
<b>Transport (tarif mensuel)</b>		<b>PRIMAIRE</b>	<b>COLLEGE</b>
1 enfant (100%)		74,00	83,00
2 enfants (75%)		54,00	61,00
3 enfants (60%)		43,00	48,00
4 enfants et plus (50%)		35,50	40,00

<b>Frais occasionnels</b>	<b>MATERNELLE</b>	<b>PRIMAIRE</b>	<b>COLLEGE</b>
Repas occasionnel	5,60	6,40	6,60
Garderie ou Etude Occasionnelle	4,00	4,00	4,00
Forfait Matin ou Soir	30,00	30,00	30,00
Forfait Matin + Soir	50,00	50,00	50,00

**COLLEGE** : Pour les livres scolaires et le matériel mis à la disposition de chaque élève, une caution de 100€ par chèque sera demandée en début d'année et détruit ou rendu déduction faite de la valeur des dommages occasionnés par l'élève et sous réserve d'une situation à jour avec le service comptable.

Une subvention du Conseil Régional est versée aux familles, par enfant utilisant les transports privés pour l'année.

Toute situation financière ou particulière peut être étudiée avec la direction sur justificatif de l'avis d'imposition.